

COMMUNE DE MOSNAC

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 06 mars 2013 à 20 h 30.

Présents : A. BERNIER, M. BRILLET, G. DEWEVRE, D. MERCERON,
S. PUAUD.

L. BOETTI, J. CHARLET.

Excusés : E. MONTIGAUD, F. PERROTIN.

Le compte-rendu de la séance du 31 janvier 2013 est approuvé à l'unanimité.

• **1 Vote du budget.**

Les comptes administratifs 2012 de la commune et du CCAS sont approuvés à l'unanimité. Ils feront l'objet d'une délibération spécifique.

Le vote du budget primitif est adopté à l'unanimité.

Le vote du budget primitif CCAS est adopté à l'unanimité.

Le vote des subventions est adopté à l'unanimité.

Les taux d'imposition des taxes directes pour 2013 restent inchangés. Décision adoptée à l'unanimité.

• **2 SDEG :**

Le SDEG envisage dans les 5 ans qui viennent, le remplacement des ampoules au mercure des éclairages publics de toutes les communes de Charente.

Le coût pour chaque ampoule est de 81€ à la charge de la commune, le reste étant pris en charge par le SDEG.

Mosnac a 22 ampoules à changer ce qui porte le coût total pour la commune à 1782€.

Délibération adoptée à l'unanimité.

● **3 PAVE :**

Le Pays Ouest Charente envisage l'élaboration d'un plan d'accessibilité à la voirie et aux espaces publics.

Il demande l'aval de chaque commune pour établir ce plan .

Après discussion, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Délibération adoptée à l'unanimité.

● **4 Questions diverses :**

M. BRILLET évoque la desserte de la commune par le gaz de ville.

A. BERNIER nous informe que le SDEG n'a pas la compétence gaz de ville, uniquement gaz en bouteilles ou citernes. Pour bénéficier du gaz de ville il faudrait se rapprocher d'un opérateur agréé et qu'une étude soit faite, avec peu de chance d'aboutir du fait du peu de clients potentiels.

M. BRILLET évoque également les travaux mal réalisés par la COLAS en 2012 à proximité de la maison de M. BORDAS.

G. DEWEVRE adressera un courrier à la C.C.R.C. pour lui demander d'intervenir auprès de la COLAS afin que les reprises envisagées soient faites et que l'assainissement fonctionne correctement.

S. PUAUD évoque le problème de la route qui dessert la distillerie d'A. CHEVALIER, qui a été très verglacée, impraticable et dangereuse pendant les périodes de grand froid que nous venons de subir. Il faudra examiner avec la commune de Châteauneuf (commune limitrophe de la route), la création d'un fossé pour recueillir les eaux courantes ou tout au moins envisager la pose de panneaux routiers informant les usagers de la route sur la présence de verglas.

La séance est levée à 23 h 00.